

STOP !

Ne touchez pas à nos retraites !

Défaire la propagande officielle

Le rouleau compresseur de la propagande gouvernementale s'est à nouveau mis en marche. Experts en tous genres, et forcément désintéressés, et médias aux ordres vont nous le claironner sur tous les tons : il n'y a pas d'autre solution pour « sauver les retraites » que d'allonger la durée de cotisation et que de rapprocher, au nom de l'équité, le mode de calcul des pensions du public de celui prévalant, depuis 1993, du privé. L'appel pour l'unité pour refuser toute nouvelle contre-réforme lancé par le Parti ouvrier indépendant s'appuie, sans nul doute, sur l'aspiration de millions de travailleurs et de militants, de responsables de toutes tendances du mouvement ouvrier.

Informations ouvrières en sera un porte-voix. Nous conformant à notre vocation de tribune libre de la lutte de classe, nous leur donnerons la parole, semaine après semaine. Avec l'appel du POI, nous publions dès ce numéro différents arguments que nous avons rédigés avec l'aide de nos correspondants de la Sécurité sociale.

Ce ne sont pas des « experts » médiatisés, mais des travailleurs qui savent de quoi ils parlent, parce que, tous les jours, ils s'attachent à faire respecter les droits des assurés sociaux.

Vous le constaterez, les faits qu'ils avancent permettent déjà de défaire la propagande officielle, qu'il s'agisse de la « démographie », de l'allongement de l'espérance de vie (page 3) ou du « rapprochement » des retraites du public sur celles du privé (dossier en page 6). Ces faits, ces arguments, cette campagne, vous ne les trouverez rassemblés nulle part ailleurs que dans notre journal. Abonnez-vous, c'est le moment !

Yan Legoff

Campagne

Alors que Sarkozy cherche le consensus pour faire passer sa contre-réforme des retraites, le Parti ouvrier indépendant, réuni en congrès national les 22, 23 et 24 janvier, vient de lancer un appel.

“Nous en appelons au refus du consensus nous en appelons à l'unité”

Et revoilà la « réforme » des retraites. Avant même le 15 février, où Nicolas Sarkozy doit recevoir les confédérations syndicales pour leur exposer son « agenda social » pour les prochains mois, les grandes manœuvres

En plus de l'allongement des durées de cotisation, pointe, pour les fonctionnaires et assimilés, une menace sur le calcul des pensions, actuellement basé sur les six derniers mois de traitement. Un alignement, même graduel, sur les retraites du privé (qui sont calculées désormais sur les 25 meilleures années) induirait un véritablement effondrement.

Car le gouvernement doit trouver 100 milliards d'euros d'ici à 2013 s'il veut respecter les critères du traité de Maastricht comme il s'y est engagé à Bruxelles. Et c'est ainsi qu'ils voudraient voir rembourser par les travailleurs les sommes colossales mobilisées pour sauver les banques l'an dernier !

De telles coupes, un gouvernement n'a jamais pu les réaliser. « Pas besoin d'un conflit sur cette question », lance le secrétaire général de la CFDT, François Chérèque. Ces offres de service ne surprendront personne de la part de l'organisation qui a soutenu le plan Juppé en 1995 et signé la réforme Fillon en 2003.

Sur cette base, Nicolas Sarkozy a renouvelé, sur TF 1, le 25 janvier, son appel au « consensus » : « Cette affaire des retraites, ce n'est pas une question de droite ou de gauche, d'opposition ou de majorité. J'aimerais qu'il y ait un consensus d'ici à la fin de l'année. » Bon prince, Sarkozy répond ainsi d'accord avec ceux qui, pour prix de leur collaboration à la contre-réforme, exigeaient qu'elle ne se conclue pas, comme en 1993 ou 2003, en plein été.

Les militants ouvriers de toutes tendances, les travailleurs dans leur immense majorité ne peuvent souhaiter qu'une chose : qu'il n'en soit pas ainsi. Comme le déclare l'appel adopté par le congrès national du Parti ouvrier indépendant : « Nous sommes convaincus que si les confédérations syndicales refusent le piège du consensus, ce refus interdirait au gouvernement de faire passer ses projets. »

Cet appel s'adresse à tous les dirigeants du mouvement ouvrier, il est soumis à la signature de toutes et de tous. La discussion dans le congrès du POI a permis d'en préciser le sens et l'objectif. Il ne s'agit, pour le POI, ni de dresser la liste de ses positions ni de céder à une quelconque politique de dénonciation ou encore d'empiéter sur le combat nécessaire des organisations syndicales indépendantes définissant leurs revendications. Il s'agit d'en appeler à tous ceux qui se réclament des travailleurs à s'unir sur l'essentiel : refuser de tomber dans le piège tendu par le gouvernement.

L'APPEL

“A tous les dirigeants qui se réclament du mouvement ouvrier”

« Nous, signataires, disons à tous les dirigeants des partis qui se réclament du mouvement ouvrier : aucune participation à la commission chargée d'élaborer la contre-réforme.

Nous sommes convaincus que si les confédérations syndicales refusent le piège du consensus et la prétendue négociation d'une contre-réforme destructrice, ce refus interdirait au gouvernement de faire passer ses projets contre nos retraites.

Nous en appelons au refus du consensus !

Nous en appelons à l'unité pour dire : ne touchez pas à nos retraites ! »

Texte adopté par le II^e Congrès du Parti ouvrier indépendant, à Paris (extraits)

PREMIER MEETING DE CAMPAGNE
Mercredi 17 février 20h salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris V^e

Y. L. ■

QUESTIONS-RÉPONSES

Démêlons le vrai du faux

1 L'évolution de la "démographie" justifie-t-elle la contre-réforme ?

Yan Legoff

« Au regard des évolutions démographiques, personne ne doit s'attendre à des décisions faciles », avertit le Premier ministre, François Fillon, pour justifier une nouvelle « réforme » des retraites.

Même le NPA d'Olivier Besancenot, qui s'oppose au gouvernement, déclare dans un communiqué du 20 janvier : « Personne ne peut nier qu'il y a une question démographique. » Est-ce le cas ?

Les prévisions démographiques sont très variables et incertaines. En 2002, l'Insee prévoyait qu'il y aurait 24 millions de travailleurs actifs en 2050. Ces chiffres alarmistes ont servi de justificatif pour imposer la réforme Fillon en 2003. Quatre ans plus tard, en 2006, l'Insee a révisé ses prévisions et estimé qu'il y aurait finalement 28,5 millions d'actifs en 2050 : 4 millions de plus ! Va-t-on nous refaire le même coup aujourd'hui ? En réalité, le système capitaliste a des lois qui n'ont rien à voir avec la démographie. La retraite par répartition, c'est avant tout une conquête sociale qu'a toujours voulu remettre en cause le patronat. Rappelons que la classe ouvrière a contraint les patrons, en 1945, à verser pour chaque travailleur un complément de salaire

sations sociales) à la Sécurité sociale. Ces cotisations servent à financer les retraites (les cotisations des travailleurs actifs financent les pensions des retraités : c'est le principe de répartition), les soins de santé, les allocations familiales, etc.

La retraite, c'est donc d'abord du salaire. Ce salaire est « différé », certes, mais c'est du salaire à part entière.

Allonger la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite à taux plein, c'est diminuer la période où, pour chaque travailleur, la retraite est versée ; c'est donc diminuer le salaire différé. En clair : c'est travailler plus pour, en fin de compte, gagner moins.



Photo AFP. Les locaux de l'INSEE à Nantes. En 2006, l'INSEE a révisé en hausse de 4 millions son estimation du nombre d'actifs en 2050. Une paille !

Conclusion : la retraite, c'est d'abord et avant tout une question de lutte de classe, de reconnaissance par les patrons de la valeur de la force de travail. Et la force de travail, relativement à la valeur des marchandises produites, est de moins en moins bien payée par les patrons. Le problème se concentre là.

Selon l'Insee, la part des salaires dans ce que les économistes appellent la valeur ajoutée est passée de 68,7 % en 1982 à 58 % depuis 2000. Cette chute traduit une très nette dégradation à la défaveur des travailleurs, du fait de la politique des gouvernements successifs centrée sur la « baisse du coût du travail » et des milliers de licenciements. Tout se concentre là. ■

2 Le "déficit" des retraites vient-il de l'augmentation de l'espérance de vie ?

Avec nos correspondants de la Sécurité sociale

Le mouvement d'allongement de la durée de vie s'est brusquement ralenti, voire même inversé. Et le prétendu déficit n'est rien comparé aux exonérations de cotisations dont bénéficient les patrons.

Si les travailleurs vivent plus longtemps qu'il y a soixante ans, c'est précisément parce que la Sécurité sociale existe et que, en particulier, ils ne sont plus obligés de s'user au travail jusqu'à la mort. Voudrait-on nous renvoyer un siècle en arrière ?

En 1901, l'espérance de vie était de 45 ans pour les hommes et de 48 ans pour les femmes.

En 1910, le gouvernement et le patronat voulaient faire passer la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, qui prévoyait le financement, par capitalisation, d'une retraite à 65 ans. La CGT dénonçait le projet en indiquant que sur 10 millions de salariés, seulement 600 000 étaient encore vivants à 65 ans. La retraite à 65 ans... C'était une manière radicale d'équilibrer à l'avance ce système de « retraite des morts ».

En 1950, cinq ans après la création de la Sécurité sociale, l'espérance de vie avait progressé à 63,4 ans pour les hommes et à 69,2 ans pour les femmes. Elle est aujourd'hui (chiffres 2009) respectivement de 77,8 ans et de 84,5 ans.

Ce dernier chiffre est à peine supérieur à celui de 2007 (84,4 ans), du fait d'une baisse en 2008 (à 84,3 ans). « L'espérance de vie cesse d'augmenter ces derniers temps. Par le passé, les femmes gagnaient en moyenne trois mois par an d'espérance de vie. Ce n'est plus le cas », notait un responsable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) l'an dernier (1). N'est-ce pas là le produit de la dégradation du système hospitalier et de l'accès aux soins en général ? Un nouvel allongement de la durée de cotisation pour les retraites accélérerait encore le phénomène.

Mais il y a aujourd'hui un « déficit », nous dit-on. « 10 % des retraites ne sont pas financièrement assurées », a martelé Nicolas Sarkozy, le 25 janvier, sur TF 1.

Quel « déficit » ? 10 milliards d'euros de déficit prévus en 2010, c'est trois fois moins que les exonérations de cotisations sociales dont a bénéficié le patronat en 2008 (30,7 milliards) !

De 1992 et 2008, ces exonérations patronales totalisent 256,3 milliards d'euros. Aujourd'hui, sur 5 euros de cotisation, les patrons n'en paient plus que 4 en moyenne, soit un abattement de 20 % (en fait, bien plus pour les salaires au niveau du Smic) !

Et il serait juste, « équitable », de demander aux travailleurs de nouveaux sacrifices ?

(1) La Croix (23 décembre 2008).



Il a dit...

« Je n'accepterai pas qu'on revienne sur le régime par répartition »

« Je garantirai la pérennité du régime des retraites, a déclaré Nicolas Sarkozy, le 25 janvier, sur TF 1. Je n'accepterai pas qu'on revienne sur le régime par répartition. Je ne changerai pas (pour) un régime où chacun épargnerait de son côté (...). La perspective d'un allongement de la durée de cotisation est une perspective sur laquelle nous travaillons (...). La seule (idée) que je ferme tout de suite, c'est celle qui consisterait à diminuer le montant des pensions de retraite. »

Mensonge. Les précédentes « réformes » de 1993, 2003 et 2008 ont fait passer la durée exigée de cotisation de 37,5 à 41 annuités (d'ici 2012). Elles ont en outre modifié le mode de calcul du montant des retraites (basé aujourd'hui sur les 25 meilleures années dans le privé, au lieu des 10 meilleures années). Résultat : selon la caisse de retraite complémentaire ARRCO, le montant total de la retraite pour un salaire de 1 600 euros est passé de 1 408 euros en 1990 à 1 264 euros en 2008.

Un nouvel allongement de la durée de cotisation amplifierait cette baisse des pensions : qui aura encore la force de travailler pour obtenir une carrière complète ? Qui pourra retrouver du travail s'il est licencié à 60 ans ? Pour compléter des pensions encore diminuées, de plus en plus de salariés (du moins ceux qui pourraient se le permettre) seraient contraints de souscrire à des plans de capitalisation auprès des banques et des compagnies d'assurances.

Dans la presse

LA TRI "IL FAUT TROUVER 100 MILLIARDS"

« Jeudi 28 janvier 2010, aura lieu la conférence sur les déficits publics (...). Il s'agit de parvenir à un diagnostic partagé entre les acteurs de la dépense publique. »

Pour ramener le déficit sous les 3 % en 2013 (...), il faut trouver 100 milliards d'euros (...). Bercy pourrait proposer d'explorer plusieurs pistes : poursuivre les déremboursements, augmenter la productivité dans les hôpitaux, réviser les modalités de remboursement des affections de longue durée. »

(« La Tribune », 26 janvier)

LE MAIN TENDUE AU PS

« (...) (Nicolas Sarkozy) aurait pu choisir un langage quasi militaire. Rien de tout cela. »

Dans son appel au consensus, dans sa main tendue au PS de Martine Aubry, il y avait quelque chose de la « France unie » de François Mitterrand.

C'est une tactique ? Sans doute, mais si elle contribue à engager dans la sérénité une réforme douloureuse, le chef de l'Etat aurait tort de s'en priver. »

(« Le Figaro », 26 janvier)

LE RÊVE DE FRANÇOIS CHÉRÈQUE

« La pression augmente (...). Les syndicats sont contraints de se repositionner (...). Aux déclarations répétées de l'Elysée et du gouvernement sur la « nécessité » d'allonger la durée du travail, s'ajoutent désormais les propos de la première secrétaire du PS (...). François Chérèque (secrétaire général de la CFDT) rêve, lui, d'un consensus. »

(« Le Monde », 21 janvier)

EDITORIAL

Bizarrie

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Sur les retraites, Sarkozy a un objectif : réaliser « le consensus le plus large possible ». C'est du moins ce qu'il a déclaré sur TF 1, ce 25 janvier. Dans ce but, il a revendiqué comme son « devoir » d'ouvrir une discussion avec la première secrétaire du Parti socialiste, Martine Aubry.

A cet appel, qu'a-t-on répondu à « gauche » ? Membre de la direction nationale du Parti socialiste, Claude Bartolone a déclaré : « Si le président de la République veut permettre un débat honnête, il faut que, sur la question de la retraite, il prenne tout de suite des engagements (sur) le niveau des salaires de remplacement, les emplois pénibles, les actions qu'il (Sarkozy — NDLR) veut mettre en œuvre pour combattre le chômage des jeunes et des seniors. »

Ici apparaît une... bizarrerie. En effet, dans son intervention télévisée, Sarkozy, s'engageant à examiner « toutes les pistes » possibles pour sa contre-réforme, en a évoqué précisément deux. D'une part, « un allongement de la durée de cotisation » et, d'autre part, il a confirmé que « les décisions concerneront tout le monde », ce que son ministre du Budget et de la Fonction publique, Eric Woerth, avait annoncé la veille, en promettant de poursuivre la « convergence entre la fonction publique et le secteur privé » (lire page 6). La presse, unanime, traduit : le calcul des pensions des fonctionnaires sur les six derniers mois de traitement est dans le collimateur.

Bizarrement, donc, sur ces deux contre-réformes annoncées — l'allongement de la durée de cotisation et la remise en cause du Code des pensions civiles et militaires —, Claude Bartolone n'a pas entendu les menaces du président. Sinon, comment comprendre que parmi les « engagements » qu'il demande à Sarkozy ne figure aucun de ces deux points ?

Même remarque pour Benoît Hamon. Porte-parole du Parti socialiste (et, en principe, représentant de son « aile gauche »), il déclare : « Allonger la durée de cotisation ne sert à rien tant qu'on n'aura pas réglé le problème de l'emploi des seniors. »

Faut-il comprendre que, à condition de contraindre les anciens à travailler plus longtemps, l'allongement de la durée de cotisation pour le départ à la retraite serait acceptable ?

Petit à petit, un scénario se met en place. Un scénario qui voudrait préparer les conditions d'un consensus politique (1) s'insérant dans un calendrier : rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) (2), rendu public le 27 janvier, puis sommet de l'agenda social, le 15 février. Un scénario dont l'objectif est de « créer les conditions d'un consensus dans lequel les organisations syndicales participeraient à la remise en cause des régimes de retraite » (3).

Mais rien n'est joué. La bataille ne fait que commencer pour mettre en échec le consensus et forger l'unité pour dire : « Ne touchez pas à nos retraites. »

(1) Quant aux députés du Parti communiste et du Parti de gauche, ils exigent « une réforme profonde du financement des retraites ».

(2) Mis en place par le gouvernement Jospin, il compte 39 membres, parmi lesquels huit parlementaires, cinq représentants des organisations patronales et dix des organisations syndicales.

(3) Extrait de l'appel du II^e Congrès du POI.